SAINT BERTHEVIN

Réservation de minibus
Centre Technique Municipal

La ville de Saint-Berthevin dispose de deux véhicules type minibus, 9 places (8 et le chauffeur) à disposition :

- **des associations sportives Berthevinoises pour des compétitions, matchs et rencontres amicales,**
- **des autres associations Berthevinoises dans le cadre du transport d'enfants ou de jeunes,**
- **de l'EHPAD EUROLAT.**

*Champs obligatoires à renseigner

Date de la demande* (1 mois minimum avant le déplacement) : _____

Nom de l'Association * : _____

Nom du responsable de l'association * : _____

Nom du Responsable à la remise des clés * : _____

Coordonnées du Responsable : Port *: _____ **Courriel *:** _____

Date et heure de prise du véhicule *: _____

Date et heure de retour du véhicule *: _____

Destination* : _____

Objet du déplacement* : _____

Nombre de personnes transportées : _____ **(dont chauffeur)** _____

Matériels transportés : _____

Nombre de véhicule demandé*

☐ 1
☐ 2

Cadre réservé à la Mairie
Nombre de véhicule accordé : ☐ 1 ☐ 2

Les chauffeurs : Les chauffeurs doivent avoir au moins 21 ans et 3 ans de permis révolus.

Nom et prénom du chauffeur 1* : _____

Nom et prénom du chauffeur 2 : _____

Nom et prénom du chauffeur 3 : _____

Conditions d'utilisation

☑ **Je m'engage à respecter les conditions d'utilisation.**

☑ **Je confirme que mon permis est toujours valide à ce jour (fournir le permis de conduire).**

☑ **Je m'engage à signaler immédiatement, toute suspension provisoire de mon permis de conduire ou son annulation.**

☑ **Je m'engage à venir au CTM, avenue Pierre de Coubertin 53940 SAINT-BERTHEVIN, quelques jours avant la prise du(des) véhicule(s) afin de finaliser et de signer le contrat de prêt.**

Fiche à remplir et à transmettre au Centre Technique Municipal soit :

- ✓ **Par mail : logistique@ville-saint-berthevin.fr**
- ✓ **Sur place au Centre Technique Municipal Avenue Pierre de Coubertin 53 940 SAINT-BERTHEVIN**